

Städtekonferenz Mobilität
Conférence des villes pour la mobilité
Conferenza delle città per la mobilità



Rapport annuel 2019



Rapport annuel 2019

Point fort

Étude Les marges de manœuvre des villes dans la logistique urbaine

Les villes disposent de marges de manœuvre limitées pour gérer le transport, le transbordement et le stockage des marchandises, mais elles pourraient mieux les utiliser. C'est ce qui ressort de l'étude «Les marges de manœuvre des villes dans la logistique urbaine», que la Conférence des villes pour la mobilité a élaborée via un groupe d'accompagnement avec le bureau de conseil Rapp Trans. Elle doit servir de manuel avec textes et tableaux à l'intention des politiques et de l'administration pour les interventions à bas seuil face aux changements qui s'annoncent dans la logistique urbaine. L'un des enseignements principaux de cette étude est que les villes ont toute latitude pour collecter des faits et en déduire des concepts. Afin de regrouper de manière appropriée le trafic d'approvisionnement et le trafic de collecte, il est recommandé de coopérer avec la branche logistique. Pour assurer les plateformes de transbordement, il est essentiel de collaborer avec les cantons. La Confédération est tenue d'adapter les prescriptions sur le trafic routier afin de ne pas continuer de freiner les véhicules de livraison à faibles émissions, surtout des vélos-cargo. Ces demandes seront transmises en 2020 par lettre, via l'Union des villes, au Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication ainsi qu'aux Offices fédéraux du développement territorial, des routes et des transports.

Événements

19 mars: conférence de presse sur le sondage auprès de la population sur les transports urbains

En présence de représentants des exécutifs des villes participantes de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Nyon, St-Gall et Zurich, la CVM a présenté aux médias les résultats les plus importants de l'enquête menée en 2018 auprès de la population sur les transports urbains au Raiffeisenforum de Berne. Le constat que 63% des personnes interrogées dans les sept villes se disent très satisfaites ou plutôt satisfaites de la situation des transports a été répercuté dans les médias, aussi bien imprimés qu'électroniques. Dans certains cas, les résultats ont été approfondis localement ou ont donné lieu à des interviews d'experts sur le sujet.

1^{er} juin: Forum de printemps sur l'avenir des infrastructures cyclistes

50 personnes environ ont participé au Forum de printemps de la CVM à l'Hôtel Kreuz à Berne. Des représentants du monde académique et de l'administration des trois niveaux de l'État s'y sont exprimés, avec un accent particulier mis sur l'application du nouvel article de la Constitution fédérale sur le vélo et sur la question de comment améliorer les conditions cadre pour les moyens de transport qui utilisent l'espace de manière efficace dans les zones urbaines ou en voie d'urbanisation. A cet égard, il a été mentionné qu'une infrastructure cycliste sérieuse, en site propre, entre les voies de circulation et les trottoirs, pouvait jouer un rôle central. Il est aussi particulièrement important que des couloirs cyclistes soient aménagés dans les agglomérations par-dessus les limites des communes.

18 novembre: Forum d'automne sur la nouvelle logistique urbaine

Tenu au Centre de congrès Vatter à Berne, le Forum d'automne a réuni un éventail de participants comparable, par le nombre et par la composition à celui du Forum de printemps. On y a présenté et discuté les enseignements de l'étude sur les marges de manœuvre des villes dans la logistique urbaine (voir ci-dessus). En plus des auteurs de l'étude, les orateurs étaient des représentants des cantons de Bâle-Ville et de Genève, qui appliquent des concepts logistiques, ainsi que de l'ASTAG, Association suisse des transports routiers.

Activités principales de l'Union des villes dans le domaine de la mobilité

L'étude «Comment la mobilité modèle les territoires urbains», commanditée par l'Union des villes suisses, met en évidence des approches pour maintenir l'accessibilité et la qualité de vie des espaces urbains. Mot d'ordre: «mise en réseau»: la Confédération, les cantons et les villes doivent développer ensemble des concepts qui intègrent tous les modes de transport. Il est nécessaire d'avoir des centres secondaires plus forts et facilement atteignables par tous les moyens de transport pour changer de ligne, faire ses courses, travailler et vivre. Les connexions numériques sont également importantes.

Sur le plan politique, en 2019, l'UVS s'est engagée plus particulièrement sur une question, qui revêt aussi une grande importance pour la CVM. Face à l'initiative par-

lementaire Rutz, qui visait une interdiction de facto des zones 30 sur les axes principaux, elle a renforcé son engagement en vue de la deuxième ronde de discussion au Conseil des États. Avec succès: le 18 juin, la petite Chambre a refusé définitivement la proposition.

Perspective 2020

La mobilité respectueuse du climat sera le point fort

En 2020, deux rencontres d'information et de discussion avec des protagonistes compétents sont prévues

à Berne, dont une s'appuiera à nouveau sur les résultats d'une étude. L'après-midi du 16 mars 2020 se tiendra le Forum de printemps de la CVM, à l'issue de son Assemblée générale. Nous essaierons d'imaginer à quoi pourront ressembler les interfaces de la mobilité, qui faciliteront les changements entre différents moyens de transport et ce qu'elles promettent de nous apporter. L'après-midi du 18 novembre 2020, le Forum d'automne doit permettre de discuter des marges de manœuvre des villes pour une mobilité respectueuse du climat, sur la base d'une étude conçue comme une aide à la décision et à l'action.

Organes

Présidente

Ursula Wyss Conseillère municipale, Berne

Vice-présidente

Christine Gaillard Conseillère communale, Neuchâtel

Comité

Adrian Borgula	Conseiller municipal, Lucerne
Stefano Kunz	Conseiller municipal, Schlieren
Pierre-Olivier Nobs	Conseiller communal, Fribourg
Rémy Pagani	Conseiller administratif, Genève
Hans-Peter Wessels	Conseiller d'Etat, Bâle-Ville
Richard Wolff	Conseiller municipal, Zurich
Renate Amstutz	Directrice, Union des villes suisses (avec voix consultative)

Direction

Paul Schneeberger Responsable mobilité, Union des villes suisses

Secrétariat

Susanne Gasser	responsable finances et ressources humaines, Union des villes suisses
Maja Münstermann	Administration, Union des villes suisses

L'Assemblée générale s'est réunie le 3 juin et le Comité a tenu trois séances: le 28 février, le 16 septembre et le 18 novembre.

Commentaires sur les comptes 2019 et sur le budget 2019

- Les comptes 2019 sont un peu plus favorable que ce que prévoyait le budget. La diminution des dépenses s'explique par le fait que la publication du papier de position «trafic piétonnier et cycliste» est repoussée à 2020.
- Les frais des manifestations ont été moindres que prévu et ceux des études plus élevés. Le premier résultat découle d'une prudence budgétaire, alors que le second résulte des coûts supplémentaires de la traduction en français de l'étude «Les marges de manœuvre des villes dans la logistique urbaine», menée en 2019.
- La décision de mener cette étude entraîne également une autre différence entre budget et provision: alors que le budget prévoyait une provision pour études, ces moyens sont partis directement dans la réalisation d'une étude.
- Pour l'année prochaine le Comité de la CVM a adopté le 16 septembre 2019 un concept qui prévoit la publication périodique d'études, respectivement d'enquêtes qui doivent régulièrement faire référence à la CVM pour un public plus large. Il s'agit d'une part d'une enquête auprès de la population sur les politiques des transports en ville, et de l'autre, d'une participation à la «comparaison des villes en matière de mobilité», parue déjà deux fois et coordonnée jusqu'ici par le «Städtenetzwerk Verkehr», qui regroupe les planificatrices et planificateurs des transports des grandes et moyennes villes allemandes. Celui-ci sera étendu à la ville francophone de Lausanne. Tandis que les villes continuent à se partager le financement de ce rapport, la CVM prend en charge les coûts de la traduction qui jusqu'ici n'était pas pertinente pour cette raison (voir le concept à la fin de cet aperçu).
- La perte de 7935.- prévue au budget 2020 se base sur l'hypothèse qu'en 2020, en plus de la provision de 10 000 francs pour les grandes études visibles dans le public, 20 000.- seront investis dans une étude, respectivement un travail de base pour le Forum d'automne 2020. Comme ce montant dépasse le plafond de 15 000 francs fixé pour ce poste, mais qu'il s'agit d'un événement unique, qui résulte aussi de la complexité du questionnement et de l'effort qui en découle, le déficit temporaire prévu au budget semble acceptable.
- S'il devait s'avérer à moyen terme que des études, respectivement des travaux de base de cette dimension devaient être menés chaque année, au point que la fortune (116 301.55 francs le 1^{er} janvier 2019) tombe en-dessous de 100 000 francs, les déficits qui en résulteraient pourraient être compensés par la suppression des contributions à des manifestations de tiers, qui représentent aujourd'hui 3000.- par année. Cette manière de faire correspond au vœu du cercle des membres d'engager les moyens à disposition et de ne pas laisser la fortune augmenter davantage.
- Cotisations des membres: le nombre des membres reste stable, donc les sommes restent constantes.
- Manifestations: la CVM a organisé un Forum de printemps et un Forum d'automne. De plus, elle a soutenu, dans le cadre habituel, une manifestation de la plateforme Habitat à stationnement réduit à hauteur de 3000.-
- Rapport annuel: en 2020 aussi, il doit être publié uniquement sous forme de document pdf pour consultation en ligne.
- Secrétariat: l'Union des villes ne prévoit pas de dépenses supplémentaires pour le Secrétariat dans l'année à venir, c'est pourquoi l'indemnisation du mandat ne doit pas être adaptée.

- Concept pour le financement des études **récurrentes** et des autres:

Année	Étude	Dépense CVM	Provision	Fonds disponibles de la provision ajoutés
2018	Sondage de la population sur le trafic urbain (terminé)	Fr. 35 000.- de la provision	-	-
2019	Étude thématique: logistique urbaine (en cours)	Fr. 20 000.-	-	-
2020	Étude thématique: ...	Fr. 15 000.-	Fr. 10 000.-	Fr. 10 000.-
2021	Étude thématique: ...	Fr. 15 000.-	Fr. 10 000.-	Fr. 20 000.-
2022	Comparaison des villes en termes de mobilité	Fr. 10 000.- de la provision	-	Fr. 10 000.-
	Renoncement à une étude thématique	-	Fr. 25 000.-	Fr. 35 000.-
2023	Étude thématique: ...	Fr. 15 000.- à Fr. 20 000.-	Fr. 5 000.- à Fr. 10 000.-	Fr. 40 000.- à Fr. 45 000.-
2024	Sondage de la population sur le trafic urbain	Fr. 35 000.- de la provision	Fr. 10 000.-	Fr. 10 000.-
2025	Étude thématique: ...	Fr. 15 000.- à Fr. 20 000.-	Fr. 5 000.- à Fr. 10 000.-	Fr. 15 000.- à Fr. 20 000.-

Comptes de résultat au 31.12.2018 et 31.12.2019, budget 2019 et 2020

	Comptes 2018 CHF	Comptes 2019 CHF	Budget 2019 CHF	Budget 2020 CHF
REVENUS				
Cotisations des membres	87 000.00	87 000.00	87 000.00	87 000.00
Participation aux frais d'étude	83 088.95	0.00	0.00	0.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DE REVENUS	170 088.95	87 000.00	87 000.00	87 000.00
DÉPENSES				
Manifestations	9 226.15	8 762.85	13 000.00	13 000.00
Site web	452.35	452.35	500.00	500.00
Travaux extérieurs divers	0.00	0.00	300.00	300.00
Coûts de traduction	6 132.85	6 721.90	9 000.00	9 000.00
Communiqués de presse / Newsletter	0.00	2 800.00	1 500.00	3 200.00
Fiches d'information	0.00	0.00	2 000.00	2 000.00
Etudes	123 661.90	20 905.00	0.00	20 000.00
Dissolution provision pour études	-35 000.00	0.00	0.00	0.00
Formation provision pour études	20 000.00	0.00	15 000.00	10 000.00
Rapport annuel	678.50	0.00	800.00	800.00
Secrétariat	34 925.00	34 925.00	34 925.00	34 925.00
Imprimés	0.00	0.00	250.00	250.00
Organe de révision	861.60	861.60	900.00	900.00
Intérêts bancaires	120.00	60.00	60.00	60.00
TOTAL DES DÉPENSES	161 058.35	75 488.70	78 235.00	94 935.00
TOTAL DES REVENUS	170 088.95	87 000.00	87 000.00	87 000.00
PERTE (-) / BÉNÉFICE (+)	9 030.60	11 511.30	8 765.00	-7 935.00

Compte de fortune au 31.12.2018 et 31.12.2019

	Comptes 2019 CHF	Comptes 2018 CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités		
Compte de chèques	178 593.75	240 462.05
	178 593.75	240 462.05
Créances de livraisons et prestations	0.00	0.00
Autres actifs circulants		
UVS Berne KK	1 117.30	1 208.50
	1 117.30	1 208.50
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	179 711.05	241 670.55
BILAN	179 711.05	241 670.55
PASSIFS		
FONDS ÉTRANGERS		
Engagements à court terme		
pour fournitures et prestations	6 721.90	85 438.55
Passifs transitoires	6 145.85	900.00
Réserves pour études	30 000.00	30 000.00
TOTAL FONDS ÉTRANGERS	42 867.75	116 338.55
FONDS PROPRES		
Fonds propres		
Fortune 01.01.	125 332.00	116 301.40
Bénéfice annuel	11 511.30	9 030.60
TOTAL FONDS PROPRES	136 843.30	125 332.00
BILAN	179 711.05	241 670.55

Rapport de l'organe de révision

**BLASER
TREUHAND
BERN**

Städtekonferenz Mobilität
Sektion des
Schweizerischen Städteverbandes
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 285
CH-3098 KÖNIG BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 43 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 11. Februar 2020

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung Städtekonferenz Mobilität, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes.

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Städtekonferenz Mobilität, für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser-Treuhand AG



Urs Blaser
Dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Leiter der Revisor
Zugel. Revisionsexperte



Roger Nietlisbach
Dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugel. Revisionsexperte

Beilage: Jahresrechnung

KOMPETENZ IM ZENTRUM

Mitglied des Schweizerischen
Treuhanderverbandes
TREUHAND | SUISSE

Les villes membres de la Conférence des villes pour la mobilité

Aarau	Montreux
Bâle	Neuchâtel
Berne	Nyon
Bienne	Onex
Carouge	Schaffhouse
Chiasso	Schlieren
Fribourg	St-Gall
Genève	Winterthour
Köniz	Zurich
Lausanne	
Lucerne	(1 ^{er} janvier 2020)

Autres villes qui ont ratifié la « Charte pour une mobilité urbaine durable », mais qui ne sont pas membres de la Conférence des villes pour la mobilité

Baar	Monthey
Berthoud	Morat
Bulle	Morges
Coire	Moutier
Delémont	Münsingen
Emmen	Muttenz
Gland	Olten
Gossau	Payerne
Herisau	Rapperswil-Jona
Ittigen	Renens
Kloten	Riehen
Kreuzlingen	Thoune
La Chaux-de-Fonds	Val-de-Travers
La Tour-de-Peilz	Vevey
Lancy	Wettingen
Langenthal	Wohlen
Le Locle	Yverdon-les-Bains

Editeur

Conférence des villes pour la mobilité
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Téléphone +41 31 356 32 32, info@skm-cvm.ch, www.skm-cvm.ch

Photo

KEYSTONE/Christian Beutler

Layout

Atelier KE, Meiringen